

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/048/2007 – ÉFAI

30 avril 2007

AU 101/07 Détention au secret / Craintes de torture ou de mauvais traitements

IRAN Hamid Saedi (h), enseignant kurde, 35 ans

---

Hamid Saedi, enseignant, chanteur et poète issu de la minorité kurde d'Iran, aurait été arrêté le 22 avril à Sanandaj, dans la province du Kurdistan (nord-ouest de l'Iran), par des agents en civil du ministère du Renseignement. Il aurait été convoqué devant un tribunal par des fonctionnaires, probablement aux fins d'interrogatoire. Il est actuellement détenu au secret dans un centre de détention du ministère du Renseignement à Sanandaj. Amnesty International craint que cet homme ne soit victime de mauvais traitements, voire de torture.

L'organisation ne connaît pas les raisons précises de l'interpellation de Hamid Saedi. Il aurait cependant participé, à la mi-mars, à une manifestation pacifique réunissant environ 200 enseignants à Sanandaj, ainsi qu'à une grève du corps enseignant, les 17 et 18 mars, qui visaient à obtenir de meilleurs salaires et conditions de travail. Il y a lieu de craindre que Hamid Saedi n'ait été appréhendé pour ces motifs.

Hamid Saedi est le frère du journaliste et défenseur des droits humains kurde Said Saedi, détenu pendant plus de deux mois en 2005 parce qu'il aurait pris part à des manifestations (voir le Cas d'appel d'Amnesty International *Said Saedi et Ajlal Qavami, défenseurs des droits humains et journalistes kurdes*, index AI : MDE 13/080/2006, juillet 2006). Hamid Saedi a été détenu une courte période fin 2005 ou début 2006, après la libération de son frère. Lors de son arrestation, les forces de sécurité ont saisi des livres et deux ordinateurs à son domicile, où il vit avec ses parents. Il a été libéré sous caution, après avoir été accusé d'« *actes contraires à la sécurité de l'État* ». Jusqu'à aujourd'hui, ces accusations n'ont pas donné lieu à une quelconque inculpation ni à un procès.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

En mars et en avril, des enseignants ont manifesté partout en Iran pour réclamer de meilleurs salaires et conditions de travail. Des membres du syndicat national des enseignants d'Iran ont lancé de grandes manifestations pacifiques à Téhéran, Kermanshah et Hamedan, qui se sont toutes soldées par de très nombreuses arrestations, dont on ignore les motifs précis. Le 7 avril, des membres du syndicat national des enseignants d'Iran se sont réunis à Hamedan afin de débattre des questions qui les préoccupaient ; les forces de sécurité ont interrompu la réunion, arrêtant les 30 participants et 15 autres personnes, semble-t-il, à leur domicile. On pense que tous ont été libérés depuis lors. Au moins sept enseignants sont actuellement détenus sans inculpation ni procès à Téhéran ; parmi eux figure Ali Akbar Baghani, le président du syndicat national des enseignants.

Une autre grève a eu lieu le 29 avril. Selon des informations non confirmées, environ 45 enseignants ont été interpellés à Hamedan et à Ardebil, une ville du nord-ouest du pays. De nouveaux appels à la grève ont été lancés pour les 2 et 8 mai.

D'après certaines estimations, les Kurdes représentent entre sept et dix p. cent de la population iranienne. Ils vivent essentiellement dans les provinces du nord-ouest, voisines de l'Irak et de la Turquie, où l'agriculture constitue la principale activité économique. Pendant des années, des organisations kurdes telles que le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) et le Komala (Organisation révolutionnaire des travailleurs du Kurdistan) ont opposé une résistance armée au gouvernement. Ces derniers temps cependant, elles ont renoncé à leur lutte armée en faveur de l'indépendance et s'efforcent d'obtenir par des moyens pacifiques un statut de région autonome au sein d'un système fédéral. Le PJAK, branche iranienne du PKK formée récemment, a pris les armes contre les autorités iraniennes dans les régions frontalières avec l'Irak.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en kurde, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à libérer immédiatement Hamid Saedi, à moins qu'il ne soit inculpé dans les plus brefs délais d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

- efforcez-vous d'obtenir des informations précises au sujet du motif de son arrestation, des charges retenues contre lui et du déroulement de toute procédure dont il pourrait faire l'objet ;
- dites que si Hamid Saedi n'a été arrêté qu'en raison des manifestations et grèves d'enseignants pacifiques auxquelles il aurait pris part, cela ferait de lui un prisonnier d'opinion, car il n'aurait fait qu'exercer sans violence son droit universellement reconnu à la liberté d'expression ou d'association, et devrait à ce titre être libéré immédiatement et sans condition ;
- cherchez à obtenir la garantie qu'il n'est ni torturé, ni maltraité ;
- priez les autorités de veiller à ce qu'il soit autorisé immédiatement à entrer en contact avec son avocat, à recevoir la visite de membres de sa famille et à bénéficier des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

**APPELS À :**

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader  
Shoahada Street, Qom, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** [info@leader.ir](mailto:info@leader.ir)

[istiftaa@wilayah.org](mailto:istiftaa@wilayah.org)

**Fax :** +98 251 7774 2228 (précisez : « *FAO the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei* »)

**Formule d'appel :** Your Excellency, / Excellence,

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square, Téhéran, République islamique d'Iran

**Fax :** +98 21 3390 / 4986 (Merci de vous montrer persévérants)

**Courriers électroniques :** [info@dadgostary-tehran.ir](mailto:info@dadgostary-tehran.ir) (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)

**Formule d'appel :** Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Gouverneur du Kurdistan :

Esmail Najjar

**Courriers électroniques :** Pour envoyer des courriels en anglais, en français ou dans votre propre langue, merci d'utiliser le formulaire disponible sur le site Internet suivant (en anglais) : <http://en.ostan-kd.ir/Default.aspx?TabID=59>  
Pour envoyer des courriels en persan ou en kurde, merci d'utiliser le formulaire disponible sur le site Internet suivant (en persan) : [http://www.ostan-kd.ir/Default.aspx?tabId=150&cv=4@0\\_1](http://www.ostan-kd.ir/Default.aspx?tabId=150&cv=4@0_1)

**Formule d'appel :** Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,

**COPIES À :**

Président :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

**Courriers électroniques :** [dr-ahmadinejad@president.ir](mailto:dr-ahmadinejad@president.ir)  
ou via son site Internet, [www.president.ir/email](http://www.president.ir/email)

Porte-parole du Majlis-e Shoura-e Islami (Assemblée consultative islamique) :

His Excellency Gholamali Haddad Adel

Majles-e Shoura-ye Eslami, Imam Khomeini Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

**Fax :** +98 21 6 646 1746

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 11 JUIN 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*